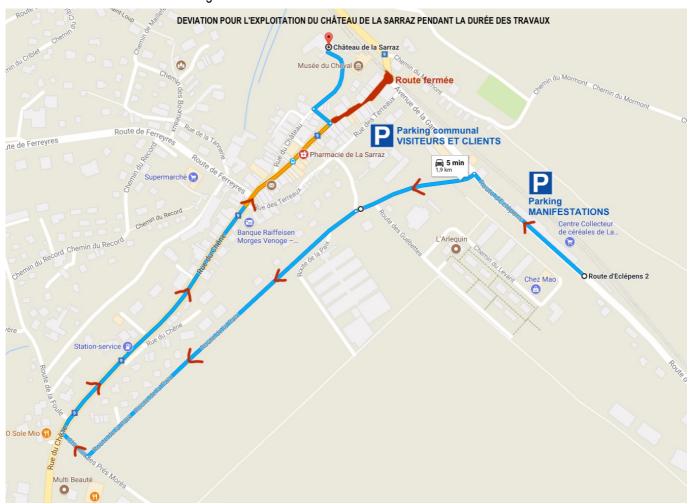


DEVIATION POUR L'EXPLOITATION DU CHÂTEAU DE LA SARRAZ TRAVAUX DE LA GRAND RUE | SEPTEMBRE 2017

Dès le 19 septembre, la Grand Rue de La Sarraz sera fermée pour cause de travaux. Nous demandons aux visiteurs et clients du château **de n'utiliser uniquement les parkings communaux**. Pour les manifestations spéciales (mariages, entreprises, salons...), le parking complémentaire situé au Centre Collecteur de céréales de La Sarraz est toujours disponible.

Seuls les véhicules de secours, de livraison, d'entretien et d'exploitation sont autorisés à utiliser la déviation cidessus :

- Depuis la Route d'Eclépens, tourner sur la Rue de la Paix,
- Aller jusqu'à l'intersection et prendre à droite sur le Chemin des Prés Morés,
- Aller jusqu'à l'intersection puis à droite sur la Rue du Chêne,
- Continuer jusqu'à la fermeture de la route en franchissant les panneaux de fermeture,
- Prendre la troisième rue à gauche et remonter vers le château.



Les organisateurs des mariages, manifestations d'entreprise et des manifestations privées recevront des macarons leur permettant également d'utiliser la déviation et de franchir l'interdiction de circuler sur le Grand Rue.

Nous vous remercions de respecter ce qui précède.

La Direction, le 19.09.2017



PARKING COMMUNAUX AUTOUR DU CHÂTEAU DE LA SARRAZ





ECLEPENS AUTOROUTE

Les parkings disponibles sont les suivants :

Parking du château

Rue des Gébettes (perpendiculaire à la gare)

Parking communal avenue de la gare

Bourg-Jougne (direction Pompaples)

P+R de la gare (payant)

Centre sportif (direction Cossonay)

uniquement avec macaron / autorisation de parcage

env. 30 places

env. 50 places (intérieur/extérieur)

env. 10 places

env. 20 places

env. 100 places (à 15 minutes à pied)